

L'ENTREPOSAGE À L'ÉLÉVATEUR DE
CHURCHILL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. A-t-il été question au cours des entretiens de remplir les élévateurs à grain de Churchill? Le ministre peut-il nous renseigner là-dessus?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Cette question a également été soulevée, monsieur l'Orateur, au cours d'une discussion qui a duré un jour entier. Ma réponse à cette question doit être dans le même sens que celle qui avait déjà été donnée à la Chambre par le ministre des Finances lorsque celui-ci était encore comptable de l'administration de la Commission canadienne du blé. On a décidé de concentrer durant l'année d'expédition à Churchill tous les moyens de transport pour l'acheminement des céréales vers les élévateurs situés sur le littoral. Dans ces circonstances, il a été convenu de ne pas affecter maintenant ces moyens de transport en vue de remplir les élévateurs à grains de Churchill. Je peux aussi donner l'assurance au député que les élévateurs seront remplis aussitôt pour faire face aux exigences en matière d'expédition l'été prochain.

LA DATE DU DERNIER VERSEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. R. Gundlock (Lethbridge): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre serait-il en mesure de dire maintenant à la Chambre vers quelle date la Commission canadienne du blé effectuera son dernier paiement?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Sauf erreur, on fermera les livres le 30 novembre, alors que commenceront les travaux comptables, qui sont assez laborieux. La Commission du blé prévoit que le paiement final sera fait au cours de janvier, probablement vers la fin de ce mois-là.

LES TRANSPORTS

LA COORDINATION DE LA MANUTENTION
DES CÉRÉALES

M. H. A. Olson (Medecine Hat): Comme question supplémentaire, puis-je demander au ministre si le gouvernement songe à créer un poste de contrôleur ou un comité de contrôle pour coordonner les efforts des chemins de fer, des élévateurs terminaux et des sociétés d'élévateurs, etc., afin d'assurer la plus grande collaboration possible entre ces divers services

[L'hon. M. Winters.]

de manutention des céréales? Si je ne m'abuse, on a institué un organisme de ce genre pour le mouvement des céréales de l'année dernière.

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, le programme établi l'an dernier a effectivement donné d'excellents résultats, je crois. Le mouvement du blé et des autres céréales s'effectue très bien à l'heure actuelle. Pour ce qui est de la coordination des services de transport, je renvoie la question à mon distingué collègue, le ministre des Transports.

[Plus tard]

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Olson: J'aimerais demander au ministre des Transports si le gouvernement a institué un comité de coordination des transports composé de représentants de la Commission canadienne du blé, des chemins de fer, des sociétés de terminus et d'élévateurs pour assurer le transport le plus efficace des céréales aux endroits d'exportation pour la campagne agricole en cours.

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Jusqu'à maintenant, il n'a pas été jugé nécessaire d'aller au-delà des arrangements officiels qui existent depuis quelques années et ont permis le transport par nos chemins de fer de la plus grande quantité de céréales dans toute l'histoire de notre pays. Toutefois, s'il existe des lacunes évidentes dans les arrangements actuels pour la liaison et la collaboration, le gouvernement fera sans aucun doute tout son possible pour s'assurer qu'elles seront remplies sans tarder. Le gouvernement doit également étudier sans délai et en détail tout le problème de la manutention des expéditions en vrac dans le port de Vancouver et les autres ports du Sud de la Colombie-Britannique.

M. Olson: Nous avons appris, l'année dernière, qu'on avait formé un comité officieux pour étudier les problèmes du transport. Je voudrais demander au ministre si ce comité existe toujours et s'il a les mêmes fonctions coordinatrices qu'auparavant, ou bien s'il a été dissout.

L'hon. M. Pickersgill: A mon avis, les dispositions en vigueur cette année ont un caractère moins officiel que l'année dernière. L'œuvre accomplie l'année dernière et il y a deux ans a permis de surmonter certaines difficultés. On a également pris certaines mesures destinées à accélérer grandement le transport du blé.